

doute pas davantage, aujourd'hui que nous sommes revenus au pouvoir. Un groupe de la population de cette province a prouvé qu'il était raisonnable en m'éli-sant pour le représenter. J'ai été accusé par une très haute autorité dans la presse réformiste de ne devoir mon élection qu'à certaines promesses relatives à la construction du chemin de fer du Pacifique, dans les intérêts de mes mandants en particulier, et de la Colombie-Britannique en général. Eh bien, toute ma correspondance avec cette province se réduit à l'envoi de trois télégrammes adressés à trois de mes amis et conçus ainsi. "J'ai été défait à Kingston et je désire être élu à la Colombie-Britannique." La réponse, également transmise par le télégraphe, me disait : "Vous serez élu," ce qui fut fait.

Le chef de l'opposition a demandé si nous étions sérieux en présentant un bill relatif au recensement, deux ou trois ans, avant le dénombrement. Il est vrai que ce n'est qu'en 1870, que fut introduit le bill du recensement de 1871 : mais le peu de temps consacré alors aux préparatifs nécessita des dépenses extraordinaires. Ce fut l'obligation d'expédier l'ouvrage à grande vitesse qui provoqua en 1871 l'amendement de l'acte de 1870 sur plusieurs points importants. Aujourd'hui nous voulons pratiquer toute l'économie possible. Le dernier recensement a coûté, je pense \$500,000. En nous préparant à l'avance, nous espérons diminuer de beaucoup ces dépenses. Le ministre de l'agriculture qui est chargé de ce travail, aura tout le temps nécessaire durant le cours de l'été prochain, avec les services de son personnel et d'un petit nombre d'autres employés, pour adopter avec calme et réflexion les mesures préliminaires qui devront lui permettre de faire un recensement exact et complet. Il s'agit simplement de prendre des précautions afin d'éviter les frais énormes causés par la trop grande hâte avec laquelle dût se faire le recensement en 1871. Les remarques du chef de l'opposition concernant les statistiques vitales méritent sans doute considération ; mais il n'y a aucun doute que le recensement serait incomplet, s'il ne renfermait des statistiques générales. D'autre part, il est très vrai que l'on s'est occupé des statistiques criminelles, qui auront évidemment une valeur considérable sous la loi actuelle. En recueillant

des statistiques, l'on doit s'attacher à embrasser autant de sujets que possible et la même organisation peut avoir des renseignements sur tout ce qui est essentiel pour faire connaître le pays d'une manière satisfaisante. Nous espérons, à l'aide de dispositions spéciales, atteindre ce but d'une manière économique.

L'honorable député de Lambton, parlant de l'immigration, nous a dit que son gouvernement avait prévenu en Angleterre les différentes classes dont on n'avait aucunement besoin au Canada. Il est possible que l'intention fût bonne, mais elle fut, je crois, mal interprétée par le fameux agent-général du Canada à cette époque. Ce dernier, en effet, annonça que notre pays était déjà trop peuplé, et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Cap de Bonne Espérance s'autorisèrent des déclarations de notre agent pour attirer les émigrants dans ces colonies. Le Canada, disait-on, avait lui-même qu'il n'a plus besoin d'émigrants ; que l'on aille donc à l'Est au lieu de se diriger vers l'Ouest. Et cependant les dépenses du bureau de l'émigration à Londres s'élevaient considérablement.

L'honorable monsieur a déclaré qu'il était du même avis que le député de Queen ; c'est-à-dire que la prospérité nationale ne pouvait être créée ou rétablie par les gouvernements. Le pays a démontré, je pense, qu'il croyait qu'un changement de ministère pouvait ramener l'aisance, mais il ne m'appartient pas de dire si le jugement qui vient d'être porté est juste ou non. Je pense, toutefois, que le pays a fait preuve, à cet égard, d'une sage discrétion.

Le chef de l'opposition a déclaré que j'avais annoncé qu'il y aurait une hausse sur toutes les valeurs, à notre avènement au pouvoir. Ce que j'ai dit, c'est que la précédente administration avait perdu la confiance du pays, et que le fait d'un changement de ministère ferait renaître cette confiance qui se traduirait de suite par une hausse sur les actions de banque et autres valeurs. On a vu, qu'en effet, il y eut une hausse de deux à quatre pour cent dans la semaine qui suivit les élections du 17 septembre. Maintenant, l'avenir fera apprécier notre politique qui repose sur de bonnes intentions. Sans doute que les actions valent mieux que les intentions, mais nous voulons remplir nos engagements. On sait que le député de Lambton avait pro-